



RAPPORT FINANCIER 2021/2022

Présentation

Ce rapport couvre la période d'activité de l'Association « Pommes d'Amis » du 1^{er} mars 2021 au 28 février 2022.

Compte bancaire

Le compte de l'Association est toujours au Crédit Mutuel (agence de Bondy). Le compte est consultable par Internet par Renée DUFANT (Présidente et trésorière adjointe) Martine CARN (secrétaire) et Françoise LEROI (Vice-présidente et trésorière). Les frais s'élèvent à 4,93 € par mois). Un compte d'épargne est également ouvert dans cette même banque.

Produits

Le montant des **recettes de l'exercice 2021/2022 s'élève à 1341,93 €** provenant essentiellement :

- des cotisations (1305 € pour 87 adhérents ; - pour rappel la cotisation est à 15 €)
- des intérêts du livret d'épargne (36,93 €)

Charges

Le montant des **dépenses de l'exercice 2021/2022 s'élève à 2151,56 €** et correspond aux **frais de fonctionnement** (achat de petites fournitures, alimentaires, assurances, frais bancaires et postaux et **frais exceptionnels (visite chez Clotilde et Marie-Françoise avec utilisation du car fourni par la Mairie, participation au forum des Bondyssants en septembre, fêtes de Noël (vin chaud et friandises), galette des rois, chandeleur...**

Trésorerie

	<i>Soldes au 28/02/2021</i>	<i>Soldes au 28/02/2022</i>
Compte chèques	191,34	151,56
Livret bleu	7176,41	6413,34
Compte caisse	111,86	105,08
Fonds de caisses	71,30	71,30
TOTAL	7550,91	6741,28

Résultats

Résultat déficitaire de - **809,63 €** pour 2021-2022

Ce résultat s'explique par :

- le renouvellement du stock de balances et l'achat de tables pliantes pour faciliter les distributions
- la souscription d'un abonnement chez Bouygues (14,99 €/mois afin de faire fonctionner l'application Sum Up (appareil fourni par le Pain d'Hervé) ; le téléphone nous a été donné. Cette solution de paiement est dorénavant privilégiée en raison des problèmes qu'a connus Hervé pour la remise des espèces
- les frais d'entretien et réparation du matériel informatique appartenant à Pommes d'Amis ; à noter que l'utilisation des matériels personnels et impressions faites par certains membres du bureau ne donnent lieu à aucun remboursement
- l'adhésion au Réseau Amap Ile de France afin de bénéficier de leurs informations et conseils (décision prise en Conseil d'Administration)
- Pas de recettes hormis les cotisations et la rémunération du compte d'épargne en raison de l'impossibilité d'organiser des manifestations exceptionnelles depuis le début de la crise sanitaire, contrairement aux années précédentes.

Concernant le site internet le contrat courait sur 2 ans, jusqu'en février 2022, ce qui n'a donc pas généré de dépenses sur cet exercice. A prévoir pour le prochain exercice.

Le montant de la cotisation reste inchangé.

La trésorerie étant équilibrée depuis de nombreuses années, il n'a donc pas été fait de demande de subvention à la Municipalité. Par contre, nous bénéficions de la mise à disposition de la Ferme Caillard pour nos distributions et réunions (et d'autres locaux en cas de besoin) ainsi que des services du centre de reprographie de la Municipalité pour les impressions de documents.

Les comptes ont été vérifiés par Renée DUFANT et les documents comptables justificatifs sont à votre disposition sur simple demande.

La Présidente,
Renée DUFANT

La Trésorière,
Françoise LEROI